

Le tribunal administratif suspend le projet de forages potroliers  Nonville

Dossier de-
 la rodaction de H2o
February 2025

Le tribunal administratif de Melun a prononc un sursis  statuer de 10 mois sur le projet de forages potroliers de Nonville (Seine-et-Marne), en rponse au recours dpos par Eau de Paris auquel la Ville de Paris s'est associe aux cts de communes de Seine-et-Marne concernes et d'associations de dfense de l'environnement. Cette dcision marque un premier succs dans la bataille juridique contre un projet qui menace directement l'alimentation en eau potable de 180 000 habitants, en Seine-et-Marne et  Paris. Le tribunal a jug illgale l'autorisation prfectorale et a ordonn  l'entreprise de prendre des mesures pour limiter les risques de pollution de l'eau. Il a galement constat le caractre lacunaire de l'tude d'impact sur les espces protges, et l'absence de garanties financires de l'entreprise potrolire pour faire face aux ventuels incidents d'exploitation.

En janvier 2024, la Prfecture de Seine-et-Marne avait accord  l'entreprise Bridge Energies l'autorisation de creuser deux nouveaux forages potroliers en plein cur d'une zone stratgique pour l'alimentation en eau potable de Paris et des territoires voisins. Pour atteindre le ptrole  1 500 mtres de profondeur, l'entreprise devra traverser deux nappes d'eau souterraine, avec un risque lev de contamination. Les inspections des installations classes pour la protection de l'environnement ont mis en vidence l'absence d'impermabilisation d'un foss priphrique de 440 mtres de long destin  recueillir les eaux de pluie potentiellement pollues. Le tribunal impose  Bridge Energies de procder  l'impermabilisation du foss afin d'viter les risques de pollution des nappes phratiques.

"La dcision du tribunal est une premire victoire dans le combat men par la Ville de Paris aux cts d'Eau de Paris et de nombreuses associations qui luttent pour le climat. Le combat continue pour mettre fin  ce projet mortifre pour notre plante et dangereux pour la ressource en eau des habitants de Paris et de Seine-et-Marne", a dclar Anne Hidalgo, maire de Paris.